Public Pare

Edition PDF du 23 novembre 2009

Les articles mis en ligne depuis DP 1845 du 16 novembre 2009

Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.
Depuis 1963, un
point de vue de
gauche, réformiste
et indépendant.
En continu, avec
liens et réactions, sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

Affaire UBS: une pêche ni miraculeuse ni glorieuse

Secret bancaire: la dénonciation par la Suisse des fraudeurs patronnés par UBS ne sera pas sans suite européenne (André Gavillet)

Humeur: vert de rage

Le retour de l'écologie malthusienne au service des «bobos» (Invité: Benoit Genecand)

La barque écologique n'est pas pleine

En liant croissance démographique et dégradation de l'environnement, l'écologiste zurichois Bastien Girod fournit un alibi magnifique aux conservateurs d'une Suisse en bocal (Yvette Jaggi)

Les minarets qui révoltent les femmes

L'intégrisme borné est partout – même chez certaines féministes (Albert Tille)

Roche, Novartis et la réforme de santé d'Obama

Le lobbyisme des pharmas suisses dans le Far West de la mondialisation (Françoise Gavillet)

Europe: l'audace maîtrisée de Micheline Calmy-Rey

Un discours de la conseillère fédérale chargée du DFAE à l'Institut européen de l'Université de Genève (Albert Tille)

Le marché malmené par la réalité

Chemins de fer, déchets, eaux usées, électricité, restauration, médicaments...: pourquoi ces exceptions à la loi de l'offre et de la demande? (Lucien Erard)

Feu l'armée du Congrès de Vienne

Ce n'est pas un hasard si le réduit militaire et le secret bancaire sont simultanément dépassés par l'histoire (André Gavillet)

Affaire UBS: une pêche ni miraculeuse ni glorieuse

Secret bancaire: la dénonciation par la Suisse des fraudeurs patronnés par UBS ne sera pas sans suite européenne

André Gavillet (22 novembre 2009)

D'un coup, le vocabulaire français s'était enrichi d'un anglicisme fiscal: fishing. On désigne par ce terme une demande d'entraide administrative rédigée en termes si généraux qu'elle doit «ramener» quelque chose. Par exemple, vous choisissez quelques centaines de noms, profession libérale, domicile Beaux-quartiers (France): vous avez de bonnes chances que le résultat soit frétillant. C'est du moins ce que redoutaient les milieux bancaires et politiques genevois au moment où fut paraphée la convention de double imposition avec la France. Il faudra, exigeaientils, que la demande soit ciblée, justifiée, précise au point de désigner nommément la banque suisse. Sinon... Déjà on parlait de référendum.

Fishing fédéral

Mais le *fishing*, non pas avec une canne mais avec des filets pour gros poissons et même menu fretin, a été pratiqué par la Suisse officielle, Conseil fédéral et haute administration à la manœuvre. L'enjeu était vital. Il s'agissait, une fois encore, de sauver UBS menacée d'un procès en Floride et d'un retrait de licence bancaire sur le marché américain.

Les négociateurs suisses ont choisi des critères, désormais rendus publics, permettant de détecter les fraudeurs: création de société *off shore*, montant des capitaux déposés.

Appliqués au fichier des clients UBS – US (52'000), ils ont fait sortir quelque 4'200 noms.

Succès garanti: on pêchait directement dans le vivier.

Il ne reste plus maintenant qu'à expliquer le caractère unique, non généralisable, de cette opération qui, dit-on, demeure conforme, nonobstant, au droit suisse: la convention en vigueur, passée avec les USA parle de fraude et de «délit assimilable». De surcroît la banque avait plaidé coupable, condamnée comme telle à une amende. Rien de comparable avec les pays européens.

Et pourtant personne ne semble croire que l'Union européenne, reprenant la négociation sur la fiscalité de l'épargne, se contentera d'une retenue à la source, même améliorée. Car le dépôt en Suisse dissimule souvent un revenu, une donation, une succession non déclarée, etc. D'où les efforts désespérés des banquiers pour renforcer leur dossier. Patrick Odier, président de l'Association suisse des banquiers (ASB), n'a-t-il pas proposé que l'ouverture de tout nouveau compte soit subordonnée à la présentation d'une pièce

attestant que le client est en relation conforme avec le fisc.

Louable proposition, mais pour l'instant verbale seulement. Or, toute nouvelle politique doit par des actes et non des déclarations marquer la rupture avec les pratiques anciennes. Nous en avons déjà évoqué l'essentiel dans DP.

A titre de rappel:

- L'Association suisse des banquiers fera savoir qu'elle a diligenté une enquête sur la violation de la convention de diligence.
- La Finma, qui est l'objet d'une enquête à la demande du Conseil fédéral, doit être interrogée sur les défaillances de son contrôle. Comment le caractère non irréprochable des activités d'UBS a-t-il pu lui échapper?
- Une enquête (préliminaire) pénale sera dirigée contre l'ancienne direction d'UBS.
- Une révision de la loi sur les banques doit, *expressis verbis*, préciser le sens et les obligations du comportement *«irréprochable»* exigé des banques.

Humeur: vert de rage

Le retour de l'écologie malthusienne au service des «bobos»

Invité: Benoit Genecand (19 novembre 2009)

Deux monstruosités en quelques jours! Les écologistes nous gâtent. Il faut freiner les migrations – Bastien Girod, conseiller national vert – et la croissance démographique – Roger Martin, de Optimum Population Trust, mercredi au *Journal du matin* sur RSR. Moins d'hommes sur terre égale une meilleure viabilité pour ceux qui y sont. C'est simple, élémentaire et... dangereux.

Deux questions se posent immédiatement: qui choisit ceux qui peuvent naitre et ceux qui peuvent migrer? Pourquoi ne pas pousser le raisonnement un peu plus loin et accélérer la fin de vie?

Cette deuxième proposition n'étant pas qu'une provocation. En faisant le choix d'une démographie ralentie couplée à une durée de vie accrue, on arrive fatalement à un vieillissement de la population. Et l'on se prive du flux des jeunes, moins encombrés du sentiment de «déjà vu» et avides de ces expériences «tellement inépuisables en instructions nouvelles que dans la chaîne des âges les générations futures ne manqueront jamais de connaissances nouvelles à acquérir sur ce terrain» (Kant).

Fondamentalement, tout homme est un polluant; parasite de cette terre à protéger, il est le facteur perturbateur de l'équation nature. Et il est vrai que nos excès pèsent sur la planète en des manifestations visibles et menaçantes. Est-il pour autant nécessaire de souhaiter la décroissance de l'espèce pour

sa protection? Peut-être.

Mais avant d'en arriver à cette extrémité, on attendrait des écologistes un courage plus visible dans les modifications de comportement des actuels habitants. L'empreinte des terriens sur l'environnement n'a cessé d'augmenter ces 200 ans dernières années et on semble l'admettre comme une fatalité. Ce sont souvent les mêmes qui – préconisant la fin des migrations et la baisse de la natalité – profitent des avantages de notre société de consommation et de mobilité. Plus clairement, je voudrais demander à Bastien Girod s'il est prêt à renoncer à ces voyages qui forment la jeunesse avant d'imposer à ses frères humains une limite dans leurs mouvements?

La barque écologique n'est pas pleine

En liant croissance démographique et dégradation de l'environnement, l'écologiste zurichois Bastien Girod fournit un alibi magnifique aux conservateurs d'une Suisse en bocal

Yvette Jaggi (23 novembre 2009)

En moins d'un mois, la boucle vicieuse aura été bouclée, de l'élu zurichois Vert Bastien Girod au parti à la couleur verte, l'Union démocratique du centre (UDC). Malthus se retrouve à la fois inspirateur de l'écologisme politique et de la xénophobie aux couleurs nationales.

Le 29 octobre dernier, Bastien Girod, né en 1982 et vicebenjamin du Conseil national, publiait sur son site un «papier de travail», cosigné par sa collègue saint-galloise Yvonne Gilli, désignant l'augmentation de la population comme un facteur majeur de dégradation de l'environnement. Violent tollé chez les Roses-Verts, divine surprise dans les rangs de la droite nationaliste. Et voilà que le conseiller national bernois Adrian Amstutz, vice-président de l'UDC, annonce, pour le début de la session parlementaire qui s'ouvre le 23 novembre, le dépôt d'une motion de son groupe demandant rien moins que la dénonciation des Accords de libre circulation des personnes et la reprise à zéro de négociations avec l'Union européenne – en totale contradiction avec le résultat positif des votations de septembre 2006 et juin 2008 dont Christoph Blocher n'a toujours pas pris acte. Bien entendu la Weltwoche va dans le même sens, relayant les propos et chiffres du conseiller national radical argovien Philipp Müller, réputé expert en matière de mouvements migratoires.

Le rejet de la motion est programmé, mais non pas tous les effets dérivés du document Girod. En particulier Serge Gaillard, ancien secrétaire de l'Union syndicale suisse et actuel chef de la division du marché du travail au Secrétariat d'Etat à l'Economie (seco), en appelle aux patrons pour qu'ils freinent le recrutement de collaborateurs étrangers, du moins pendant la période de chômage qui s'annonce croissant. Qui ne dit mot étant réputé consentant, on peut interpréter le silence des syndicats, tout occupés à la construction de plans sociaux et à la révision des assurances sociales (chômage et AVS), comme une approbation des recommandations formulées par Serge Gaillard.

Comment en est-on arrivé là?

Les chiffres d'abord, qui parlent un langage clair, se prêtant à une lecture au premier degré. De 1920 à aujourd'hui, la population résidant en Suisse a doublé, de même que la proportion des étrangers, qui a passé de 10 à 20%, tandis que le nombre des petits ménages d'une à deux personnes était multiplié par

six – bonne affaire pour l'industrie du bâtiment. La croissance démographique a été particulièrement forte dans les années 1950 à 1970 et depuis 2004. Dès cette année en effet, l'accroissement naturel de la population demeure inférieur à 2 pour mille habitants, tandis que le solde migratoire s'établit entre 5 et 10 pour mille, assurant donc la majeure partie de l'augmentation de la population.

Ces dernières années. l'immigration a en partie changé de visage. La Suisse alémanique se trouve confrontée à l'arrivée de professeurs, d'ingénieurs et de cadres disposant d'une formation supérieure, venant notamment d'Outre-Rhin. Ils apportent une contribution décisive à l'essor de la «ville créative» que veut devenir Zurich, de même qu'à celui du puissant pôle de développement que représente la trinationale *Regio* basiliensis. Avenir Suisse ne s'y est pas trompé, qui a publié l'an dernier un important ouvrage (non traduit) sur la nouvelle immigration.

Les comportements ensuite, qui expriment une continuelle oscillation entre peurs le plus souvent inavouées de l'étranger et désirs manifestes d'un apport vivifiant de cerveaux formés et fortement concurrentiels. Et aussi entre urbanophobie persistante qui confond urbanisation et invasion du territoire d'une part et, d'autre part, aspiration à jouer les bons élèves et à expérimenter les voies d'une croissance intelligente («smart growth»). Bref, hésitation entre la vocation conservatrice des régions alpines et rurales,

qui se sentent à l'écart du pire comme du meilleur, et celle, plus novatrice, des villes et agglomérations où la diversité fait à la fois problème et solution. Contradiction bien décrite par les responsables de l'Institut pour la ville contemporaine nommé ETH Studio Basel dans leur «Portrait urbain» de la Suisse, paru en 2006 et plus que jamais d'actualité.

Les messages politiques enfin, qui reprennent implicitement les slogans de la barque pleine des années de guerre, de la surpopulation étrangère de l'ère Schwarzenbach et de l'autonomie dissoute dans l'Europe et l'ONU aux yeux de l'UDC. Le tout renforcé par la tradition malthusianiste qui va du péril jaune redouté depuis un siècle au danger climatique enfin ressenti, en passant par les années septante, celles de la bombe P (comme population, prolifération ou pollution) brandie par Paul R. Ehrlich, des premiers rapports du Club de Rome sur la limitation des ressources, de l'émergence de l'écologie politique développée par André Gorz, René Dumont et bien d'autres.

Tout un enchaînement de perceptions traditionnelles et de prises de conscience successives qui culminent, provisoirement peut-être, dans la notion actuelle d'empreinte écologique. La diminuer devient l'objectif universel. Toute intervention humaine se doit de laisser le moins possible de traces sur le milieu vital, en vue d'en préserver les qualités.

En théorie, cette consigne générale de modestie s'impose d'elle-même. Dans la réalité, son respect implique des prises de conscience difficiles et des bouleversements encore plus douloureux. Des métiers et des produits ont disparu, éliminés par leurs techniques ou qualités dépassées. En ira-t-il de même pour certaines activités agricoles, condamnées pour cause d'empreinte écologique trop forte, alors que la faim tue massivement dans certaines parties du monde? Comment peuvent-ils réagir, les éleveurs qui découvrent que leurs troupeaux, leurs richesses, sont en fait de puissantes usines à gaz à effet de serre?

La démographie des bovins ne se laisse pas plus facilement gouverner que celle des humains, dont la fécondité et la longévité dépendent de facteurs multiples et réfractaires aux ordres de l'autorité, fût-elle inspirée par le souci de la planète. Ce constat, vérifié sous toutes les latitudes, les écologistes qui se situent dans la lignée de Thomas Malthus seraient bien inspirés de le prendre en compte.

Les minarets qui révoltent les femmes

L'intégrisme borné est partout – même chez certaines féministes

Albert Tille (20 novembre 2009)

La dignité de la femme est le dernier invité dans la campagne contre les minarets. Plusieurs personnalités féministes, toutes tendances politiques confondues, voteront oui à l'initiative. C'est pour elles un acte de résistance contre une religion qui asservit la femme. Textes à l'appui, participons à ce débat:

> «Que la femme écoute l'instruction en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre

autorité sur l'homme, mais elle doit demeurer dans le silence.»

«L'homme, étant à l'image de Dieu, ne doit pas se couvrir la tête; mais la femme est à la gloire de l'homme. Car l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme de l'homme. C'est pourquoi la femme doit avoir sur la tête, à cause des anges, une marque de l'autorité dont elle dépend.»

Révoltant, bien sûr! On serait

choqué à moins. Mais il serait inutile de cherche dans quelle sourate du Coran se trouvent ces textes. Il suffit d'ouvrir le Nouveau Testament: I Timothée, chapitre 2, versets 12 à 14; I Corinthien, chapitre 2, versets 7 à 10.

Par soucis d'équité, suggérons aux féministes qui veulent interdire les minarets, de militer pour interdire la diffusion de textes si choquants. Pas toute la Bible, bien sûr, mais au moins les Epîtres de Saint Paul.

Roche, Novartis et la réforme de santé d'Obama

Le lobbyisme des pharmas suisses dans le Far West de la mondialisation

Françoise Gavillet (19 novembre 2009)

Le lobbyisme des industries pharmaceutiques auprès des parlementaires fédéraux s'est montré, il y a quelques années, dans *Le Génie helvétique -Mais im Bundeshuus*. Un récent article paru sur le site de Swissinfo en présente une autre facette, sans concession, Far West.

Roche et Novartis ont déjà

dépensé, depuis début 2009, plus de 7 millions de dollars en lobbying pour influencer les débats sur le projet d'assurance santé au Congrès des Etats-Unis. Roche est même en tête des industries pharmaceutiques non américaines pour l'importance des sommes investies pour courtiser les milieux politiques (plus de 4 millions de dollars cette année). Globalement, d'ailleurs, les pharmas sont largement devant les compagnies d'assurance dans ces interventions. Quand les pharmas nous expliquent que le prix élevé des médicaments est indispensable pour financer la recherche, il faut comprendre aussi recherche de soutiens politiques partout où leurs intérêts sont en jeu.

Mise en perspective

Le *lobbying* est une industrie florissante aux USA. Le candidat Obama avait annoncé son intention de faire évoluer la «culture» en ce domaine. mais la tâche sera rude. Le Center for Responsible politics, ONG américaine, a publié son dernier rapport sur les chiffres du lobbying politique au 3e trimestre 2009. Rien d'étonnant à ce que ce soit le secteur de la santé qui ait dépensé le plus cette année, près de 400 millions de dollars pendant les neuf premiers

mois, soit une augmentation de près de 9% par rapport à 2008. Il y a quelque 42'000 lobbyistes enregistrés comme tels, tous secteurs d'intérêt confondus. Comparé aux 535 sénateurs et représentants, ce chiffre donne la mesure des pressions exercées et subies.

Le New York Times a d'ailleurs récemment consacré un article de Une pour souligner une première, «an unusual coup» de lobbyistes financés par Genentech, une pharma récemment rachetée par... Roche. On a compté pas moins de 42 parlementaires qui, dans leurs interventions à la tribune. ont repris mot pour mot des éléments d'un argumentaire fourni par des juristes engagés par Genentech; en fait, des phrases tirées de deux argumentaires distincts, l'un conçu pour les républicains et l'autre pour les démocrates (sur les 42 parlementaires, 22 sont républicains et 20 démocrates).

Politique des pharmas suisses

Roche et Novartis ne s'opposent pas frontalement au projet de la Maison Blanche d'assurance-maladie pour tous. Novartis a d'ailleurs participé au financement de la campagne d'Obama. Les deux pharmas se concentrent sur des aspects particuliers du projet, qui menaceraient leurs intérêts financiers. Il s'agit d'abord d'éviter à tout prix que le texte puisse permettre un plafonnement du prix des médicaments (ils sont en moyenne de 40% à 60% plus chers aux USA que dans les autres pays occidentaux). Il importe aussi d'empêcher une réduction tant de la durée de protection des brevets, que de l'exclusivité des données tirées des essais cliniques. Lobbyisme payant puisque, à ce jour, aucun de ces éléments ne figure dans les textes proposés.

Et pendant ce temps, plus de 46 millions d'Américains sont sans aucune couverture maladie. La situation est telle que les cliniques gratuites, où médecins et personnel de santé acceptent de travailler sans rémunération, se développent et organisent des tirages au sort pour la prise en charge des patients.

Europe: l'audace maîtrisée de Micheline Calmy-Rey

Un discours de la conseillère fédérale chargée du DFAE à l'Institut européen de l'Université de Genève

Albert Tille (21 novembre 2009)

Dans son intervention à l'Université de Genève, Micheline Calmy-Rey a largement insisté sur les difficultés croissantes des négociations bilatérales avec l'Union européenne. Dans la foulée, elle a souligné

l'importance de l'examen des chances et des risques qu'offre la qualité de membre par rapport à celle de non-membre. Cette rhétorique alambiquée cache à peine une certitude. Notre ministre des affaires étrangères est favorable à l'adhésion de la Suisse, tout comme la quasi-totalité de ceux qui négocient ou ont négocié avec l'Europe de Bruxelles. Mais elle ne peut pas le dire ouvertement. Elle va à la limite de ce que lui permet sa fonction. Impossible pour la cheffe de notre diplomatie de poursuivre les négociations en cours sur huit dossiers différents en affirmant qu'elle veut autre chose.

Micheline Calmy-Rey constate qu'il devient ardu de négocier avec 27 pays. L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, qui accroît les compétences du Parlement européen, compliquera encore les choses. Mais le plus difficile n'est pas là. Bruxelles demande avec insistance que les accords présents et futurs soient évolutifs (DP 1806), qu'ils s'adaptent automatiquement aux nouvelles normes communautaires. Cette exigence d'alignement est inacceptable pour la Suisse.

Les europhiles, et notamment ceux du Nomes, affirment que la souveraineté de la Suisse serait mieux sauvegardée en participant, de l'intérieur, à l'élaboration des règles européennes. Les propos de Micheline Calmy-Rey ne sont guère différents. Mais cette argumentation de nature politique peine à convaincre l'opinion. Nos relations avec Bruxelles sont essentiellement jugées en fonction des avantages matériels qu'elles nous procurent. Et comment prouver que l'adhésion nous serait favorable lorsque economiesuisse martèle le contraire? Malgré les meilleurs arguments politiques possibles, rien ne bougera sans un changement de discours des porte-parole de l'économie.

Un tel retournement n'est pas exclu. On peut imaginer que les banques, harcelées par les attaques contre le secret de leurs affaires, voient un avantage, tout en restant en Suisse, à jouir des même droits que les banques européenne. Les assureurs vie leur feraient écho, appâtés par l'épargne de 500 millions d'Européens (DP 1773). Ils seraient suivis par les électriciens qui peinent à trouver un accord avec Bruxelles. Les chimiques pourraient tourner casaque le jour où la loi suisse supprimera leur protection en adoptant sans exception le système régional des brevets (DP 1730).

Micheline Calmy-Rey, en accord avec le Conseil fédéral, ne pourra ouvertement montrer son audace que lorsque toutes ou quelquesunes de ces hypothèses seront devenues réalité.

Le marché malmené par la réalité

Chemins de fer, déchets, eaux usées, électricité, restauration, médicaments...: pourquoi ces exceptions à la loi de l'offre et de la demande?

Lucien Erard (18 novembre 2009)

La loi de l'offre et de la demande est au cœur de la théorie économique. Plus la demande augmente et/ou l'offre diminue et plus le prix monte. Et vice et versa.

Pourtant cette loi connaît bien des exceptions. L'industrie du luxe sait qu'il faut être cher pour bien vendre. Mais il est d'autres mécanismes encore plus pervers et qui nous concernent tous: Martin Hüfner dans un article du *Temps* du 13 novembre sur l'inflation s'étonne qu'en Allemagne «Les prix des transports progressent malgré

la diminution de la demande». Il y voit la main d'un gouvernement qui veut réduire ses dettes. Or que peuvent faire d'autre les chemins de fer, dont l'essentiel des coûts sont fixes, que d'augmenter leurs tarifs lorsque le nombre de voyageurs diminuent puisque l'Etat exige des comptes équilibrés. Autre exemple, des plus classiques, celui de l'introduction, il y a quelques années, de la taxe sur les sacs poubelles en ville de Bienne. Très efficace, elle a permis de réduire de beaucoup le volume des ordures, donc le nombre de sacs achetés, ce qui a contraint

la commune à augmenter le montant de la taxe pour respecter la loi: l'élimination des déchets doit être financée par ceux qui les produisent. Là aussi, l'essentiel des coûts sont fixes, peu dépendants de la quantité de déchets à éliminer.

En y regardant de plus près, on s'aperçoit que les tâches confiées traditionnellement à l'Etat et financées par l'impôt sont précisément de celles qu'on ne peut faire payer à l'utilisateur parce qu'elles impliquent d'importants investissements ou la mise en place de services accessibles au plus grand nombre. Cela engendre des frais élevés, mais qui varient peu en fonction de l'évolution de la demande. La mode du moins d'Etat et du moins d'impôts a conduit à la privatisation de certaines de ces tâches. Ou on tente de les mettre à la charge de l'utilisateur, croyant que ce pseudo marché en améliorera l'efficacité. Et de s'étonner que cette innovation fonctionne si mal. On peut multiplier les exemples: la taxe sur l'eau couvre les infrastructures pour l'alimentation en eau ainsi que l'élimination des eaux usées. Une réduction de moitié de la consommation n'entraînera quasi aucune économie et la taxe au mètre cube devra donc être augmentée.

Dans tous ces exemples où l'essentiel des coûts sont fixes, une augmentation de la demande augmente les recettes, donc souvent les bénéfices et permet quelquefois une baisse des prix. Mais à l'inverse, une diminution de la demande oblige à augmenter les prix. C'est le cas pour les transports en commun, la poste, mais aussi pour l'eau ou l'électricité. Plus généralement,

en période de récession, la plupart des opérateurs économiques se trouvent confrontés à la nécessité de couvrir leurs frais fixes - loyer, intérêts, assurances, publicité etc. – avec un chiffre d'affaires en diminution. Combien se risqueront à baisser leurs prix avec l'espoir de vendre plus qu'avant? Les cafés restaurants en sont un bon exemple. Les marges sur les boissons et la nourriture doivent couvrir les frais fixes – lover, investissements – et les salaires qui, à court terme, ne varient que difficilement avec le chiffre d'affaires. On s'en sort manifestement mieux en évitant une concurrence suicidaire, d'où des prix (élevés) pratiquement partout les mêmes. Là aussi une réduction du chiffre d'affaires incite la branche à suggérer des augmentations de prix. Dans la presse écrite, lorsque le nombre de lecteurs diminue, ont fait également le même raisonnement.

Ces effets pervers, on les retrouve également dans le secteur de la santé. Un hôpital, une pharmacie, un cabinet médical ont des coûts fixes importants. Une diminution du nombre de malades, une réduction de la durée des traitements inciteront à augmenter les prix et à prolonger les traitements.

L'industrie pharmaceutique doit répartir des coûts fixes, notamment de recherche, sur quelques produits phare. Plus la demande est forte, plus elle pourrait baisser ses prix. Mais pourquoi le faire lorsque la demande dépend des décisions des médecins prescripteurs et non du prix. Même les assurances maladie n'ont pas vraiment un intérêts économique à la diminution du prix des soins. D'où l'obligation, pour les pouvoir publics et pour les acteurs de la santé, d'intervenir sur ces prix et sur le volume de l'offre: prix des médicaments, planification sanitaire, Tarmed, forfaits hospitaliers etc.

Le marché n'est donc pas toujours un bon régulateur. L'expérience incite à voir d'un autre œil les interventions de l'Etat. Et à manifester peu de méfiance à l'écoute des chantres du libéralisme.

Feu l'armée du Congrès de Vienne

Ce n'est pas un hasard si le réduit militaire et le secret bancaire sont simultanément dépassés par l'histoire

André Gavillet (17 novembre 2009)

Quelle cacophonie! Les cuivres sonnent faux. Chacun, à son pupitre, joue sa dissonance.

Tel le conseiller fédéral Maurer qui déclarait n'avoir pas les moyens budgétaires d'acheter une vingtaine d'avions de combat. On a cru d'abord que, rusé, il faisait la manche. Mais l'ancien chef de l'armée, puis le chef en fonction ont déclaré contradictoirement que les nouveaux avions étaient indispensables, mais pas prioritaires. Et le rapport présenté au Conseil fédéral sur la mission de l'armée a été renvoyé à son auteur, encadré pour la rédaction de la nouvelle mouture par une délégation du Conseil fédéral. La première version était-elle trop estampillée UDC? Mais Christoph Blocher réclame, publiquement, 20% d'économie sur le budget militaire. Discrépances.

Faut-il donc rechercher dans le corps des officiers de terrain, professionnels ou miliciens, les valeurs de l'engagement? Lisez la *Revue militaire suisse!* Vous mesurerez l'ampleur du désenchantement. Les consultants et les nouveaux gestionnaires ont pris en main l'administration militaire.

La crise n'est donc pas budgétaire seulement et, si elle éclate aujourd'hui, ce n'est pas par l'effet du frein aux dépenses et du coût pharaonique des nouveaux équipements. Ce qui a changé fondamentalement, c'est la position de la Suisse, politiquement et même géographiquement.

Le Congrès de Vienne

Aux 19e et 20e siècles, la Suisse, neutre, est considérée comme un facteur d'équilibre entre les grands Etats-nations. Elle est la gardienne des principaux cols alpins, c'est-àdire lieu de repli et d'ouverture. Bien qu'elle n'ait pas été invitée à la fête-anniversaire de la chute du Mur, l'événement la concernait au premier chef. La Suisse justifiait jusqu'en 1989 sa neutralité par le souci d'équilibre entre le bloc occidental et le bloc soviétique. Son armée fermait le corridor constitué par l'Autriche neutre et le territoire helvétique.

Aujourd'hui sa contribution géo-stratégique a muté. Elle n'est plus un réduit, ni militaire, ni bancaire. Ce n'est pas un hasard si ces deux rôles sont remis en cause simultanément.

Ce changement de statut international est un ébranlement qui touche en profondeur. Les couacs de la musique militaire n'en sont que le révélateur.

Le repositionnement

L'adaptation à la nouvelle donne mondiale et européenne est un exercice banal, entraînant tous les secteurs, de la recherche à l'agriculture, dans l'exercice épuisant du bilatéralisme.

La réorganisation militaire est

d'une autre nature. Que l'on sache, personne ne l'exige de nous. Nous n'avons à la négocier qu'avec nous-mêmes. Mais ce n'est pas pour autant un exercice académique. Il touche à nos racines historiques.

Pourquoi ne pas saisir le cafouillage actuel de l'armée pour organiser une réflexion sur l'essentiel, à savoir le repositionnement de la Suisse.

Cela impliquerait d'une part un moratoire de deux à trois ans des dépenses d'armement, l'armée recevant une enveloppe globale pour son fonctionnement ordinaire. D'autre part devraient être «mobilisés» hommes et femmes, ceux qui peuvent contribuer à une réflexion sur notre rôle dans l'Europe et le monde, sur la part que nous voulons prendre dans la politique de sécurité internationale, sur l'obligation de servir, sur le prix que nous acceptons de payer pour tenir notre rang.

Un chapitre est clos, celui du Congrès de Vienne. Il a couvert deux siècles, 1815-2010. La suite est à écrire.